

L'Indépendant, 19/04/23

Conseils municipaux : précision du maire de Formiguères

Suite à l'article paru le 13 avril intitulé "*Début de mandat compliqué pour le maire*", Philippe Petitqueux, maire, précise suite aux propos de l'ancienne élue Mme Vaqué, reprochant au maire d'être "*dans l'incapacité d'assumer ses fonctions [...]*" et de l'annulation des conseils municipaux des jeudi 19 janvier et du vendredi 27 janvier. "*Le 19 janvier, il était convenu avec mon 1er adjoint que c'était lui qui devait présider la séance du conseil municipal car les vœux de la communauté des communes ont eu lieu le même soir. Étant vice-président de la communauté des communes, je devais prononcer un discours ce soir-là [...]. Suite à une annulation de dernière minute d'un des conseillers (pour maladie), ils ont pris la décision d'annuler le conseil (quorum non atteint). Mon 1er adjoint a néanmoins été présent ce soir-là pour l'annoncer au public éventuel [...].*"

Concernant la deuxième date, le conseil a été reprogrammé effectivement le 27 janvier et, ce soir-là, il y a eu une grosse tempête de neige qui a conduit une nouvelle fois à annuler le conseil ". Le maire de terminer : "*On voudrait me faire passer pour un incompetent ou un maire absent de la commune, ce qui n'est absolument pas le cas*".